

Monsieur le préfet,
Monsieur le député,
Monsieur le maire,
Messieurs les élus,
Messieurs les présidents d'associations et d'institutions, Monsieur le Rabbín et représentants religieux, Mesdames et messieurs,

Merci à vous tous qui avez fait le choix d'être présent à cette cérémonie.
Pendant la seconde guerre mondiale, alors que le monde était ravagé par un conflit sans précédent, la folie nazi à démontrer que l'homme était capable du pire contre ses semblables.

Cette véritable industrie de la mort a décimé des millions de vies, détruit des centaines de milliers de familles et traumatisées à jamais les survivants, leur seul crime était d'être JUIFS !!

En effet,
La France de Pétain et de Laval collabora, avec le régime nazi pour arrêter et déporter plus de 76 000 hommes, femmes et enfants, vers les camps de la mort, pour une seule et unique raison, ils avaient commis le crime d'être JUIFS !!

Les 16 et 17 juillet 1942, eut lieu à Paris, ce qui sera appelé par la suite, la grande rafle des juifs, plus de 2000 policiers français mobilisés, sur ordre de leurs hiérarchies, pour arrêter, pour la plupart, des français comme eux, mais de confessions juives, interpellés chez eux, à leur travail, en pleine rue, ou cachés chez des amis, arrêter et parqués ensuite au mythique vélodrome d'hiver.

13 152 personnes, hommes, femmes, enfants, nourrissons, attendront pendant 4 longues journées, d'abandons, sans eau ni nourriture et également sans conditions d'hygiène et de plus en pleine canicule, avant de rejoindre en train, des camps de transit, d'où, ils partiront pour un voyage pour la plupart sans retour.

Je n'oublie pas de remercier et être reconnaissant, envers ses nombreuses personnes en France et à travers le monde appelées « les justes » qui ont sauvé de la déportation en les cachant de nombreux juifs.

A l'occasion du 80ème anniversaire, de ce triste événement de l'été 1942, et pour faire suite à notre souhait, émis depuis longtemps, la municipalité, à travers son maire Benoît Jimenez, a donné un avis favorable et validé, « comme un symbole », que cette cérémonie aurait lieu au cœur de la communauté juive, face à la synagogue.

Je remercierai jamais assez, le maire, pour cette courageuse décision, d'avoir érigé une stèle commémorative, stèle scellée à jamais pour la mémoire.

Malheureusement, l'antisémitisme demeure, même si l'histoire ne se répète pas, parfois celle-ci bégaie.

L'assassinat antisémite, en janvier 2006 d'Ilan Halimi, après une longue souffrance.

Un attentat antisémite, en mars 2012, à l'école Ozar atarah de Toulouse, avec ses innocentes victimes, Jonathan Sandler (professeur) ses 2 jeunes enfants Gabriel et Arié (5 ans et 3 ans) ainsi que Myriam Monsonégo âgée de 7ans.

L'attentat antisémite, en janvier 2015 dans le magasin hyper caché de Vincennes et ses nombreuses victimes Philippe Braham, Yohan Cohen, Yoav Hattab, François Michel Sahada.

L'assassinat antisémite, en avril 2017 de Sarah Halimi.

L'assassinat antisémite, en mars 2018 de Muriel Knoll.
(Tous et toutes ces victimes de mémoire bénie).

En voulant instaurer, comme dans certaines municipalités, la journée des génocides, avec la rafle du Vel'd'Hiv ,est à mon sens une grave erreur.

Pour en revenir à ce qui nous réunit aujourd'hui, « la rafle du Vel' d'Hiv », il faut savoir que ce génocide juif est unique dans l'histoire des civilisations, car, c'est le seul industrialisé à l'échelle mondiale, pour cette spécificité unique, on se doit de le dissocier des autres génocides, mais nous donne en tant que juifs, la première responsabilité, de combattre toutes formes de racismes.

La pire des erreurs serait de croire que à travers leurs combats pour la mémoire, la défense de leurs identités et leurs pratiques ancestrales, les juifs ne défendraient que leur propre cause, dans un esprit communautaire.

J'en ai pour preuve, mon papa Maurice Bensimon français, de confession juive né en Algérie le 6 juin 1924 engagé volontaire a 18 ans dans la 2ème DB du maréchal Leclerc, après la mort de son frère Henri au combat, a fait le débarquement le 6 juin 1944 , le jour pile de ses 20 ans pour libérer la France de l'occupant nazi , mon papa est décédé sans se plaindre à Garges en 2012 dans l'indifférence générale à 88 ans, de plus seul, sourd et aveugle.

Il n'a jamais rien revendiqué, il n'a fait que son devoir servir la France en tant que Français pas en tant que juif.

Je voulais personnellement rendre cet hommage à mon père.

Au travers de cette stèle commémorative, dressée à Garges, en mémoire de nos innocentes victimes mortes pendant la Shoah, que cette mémoire ne soit a jamais effacée.

Humain souviens toi !!